



CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la Réunion du Jeudi 12 Mars 2020 à 19 H 30

Session ORDINAIRE

Convocations et affichage du 7 Mars 2020

NOM	Prénom	Présents
M. SERRUYS	Laurent	<input checked="" type="checkbox"/>
M. PLOTTU	Yannick	<input checked="" type="checkbox"/>
M. BADIN	Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>
MME BORDERES	Lydia	<input checked="" type="checkbox"/>
MME MESSEAN	Anna-Maria	<input checked="" type="checkbox"/>
MME CROLA	Cathie	<input checked="" type="checkbox"/>
MME DUMONT	Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>
MME MANO	Patricia	<input checked="" type="checkbox"/>
MME DAUPHIN	Laurence	<input checked="" type="checkbox"/>
M. ARLABOSSE	Robert	<input checked="" type="checkbox"/>
M. WALLET	Didier	<input checked="" type="checkbox"/>
M. POPOT	Didier	<input checked="" type="checkbox"/>
M. BONNIN	François	<input checked="" type="checkbox"/>
M. GIRARD	Alain	<input checked="" type="checkbox"/>

MME MESSEAN Anna-Maria a été élue secrétaire.

Conseillers Municipaux en exercice : 19

Nombre des Présents : 14

Absents excusés :

MME BADIN Marine a donné procuration à MME MESSEAN Anna-Maria afin de la représenter.

M. JULIEN Benjamin a donné procuration à M. PLOTTU Yannick afin de le représenter.

Absents :

MME CORDEL Marie-Claire.

MME MAIGRET Armelle.

M. ZITOUNI Dominique.

La réunion est ouverte à 19 H 35

La suggestion de réaliser la réunion du Conseil Municipal à huis clos, par mesure de précaution, quant au Covid-19, n'a pas été retenue compte tenu du nombre total de personnes présentes (19) dans la salle.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à observer une minute de silence en hommage à MME Geneviève LE BERRE, MME Marie-Josée PETIT et M. Maurice GOSSELIN disparus récemment.

I – Délibération Déclarations préalables de travaux pour les divisions portant sur des terrains bâtis

Cette délibération avait été prise dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols et doit l'être à nouveau suite à l'adoption du Plan Local d'Urbanisme. Il y a une obligation de déclaration préalable en cas de division d'une maison ou d'un corps de ferme par exemple. Ainsi, la commune est informée de ces opérations.

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des questions, avant de passer la délibération aux votes.

Résultat du Vote à main levée : 16 voix POUR (Unanimité)

II – Délibération Mesures compensatoires de la station de HERMES

M. PLOTTU explique que dans le cadre de la construction de la station de Hermes, il y a eu un certain nombre de destructions de zones humides. La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et la Communauté de Communes Thelloise doivent prendre des mesures de compensation de ces destructions. Un travail d'inventaire a été réalisé en lien avec les services de l'Etat. Les mètres carrés sont compensés deux fois. La commune de Hermes va être amenée à prendre des délibérations similaires pour les parcelles dont elle est propriétaire.

L'idée est de restaurer des prairies sur sols tourbeux et de restaurer les deux mares situées sur des parcelles exploitées par M. NEELS.

Ces opérations vont se dérouler sous l'égide de la Communauté de Communes Thelloise et de l'autorité gestionnaire de la station d'épuration de Hermes.

En parallèle, l'association le GRHIL va mettre en place des panneaux d'information pour faire connaître les espèces présentes dans ces milieux.

Ces travaux de débroussaillage et clôture ne seront engagés qu'à partir de l'Automne 2020. Il faut que le Maire ou un-e de ses Adjoint-e-s signe une Convention pour lancer le marché de travaux.

Les mesures prises le sont sur le temps long : 30 ans.

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des questions, avant de passer la délibération aux votes.

Résultat du Vote à main levée : 16 voix POUR (Unanimité)

III – Délibération Modification des Statuts du Syndicat des Eaux de Hermes et Environs

M. Le Maire précise que 3 communes sur les 9 qui composent le syndicat font partie de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (la CAB). A compter du 1^{er} janvier 2020, c'est la CAB qui se substitue à ces 3 communes au sein du syndicat.

M. POPOT ajoute que le Syndicat Intercommunal devient un Syndicat Mixte, ce qui a conduit à en modifier les statuts ainsi que le nom. Le SIAEP est devenu le SMEHE.

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des questions, avant de passer la délibération aux votes.

Résultat du Vote à main levée : 16 voix POUR (Unanimité)

IV – Délibération Vote du Compte Administratif (CA) 2019 de la COMMUNE

M. le Maire laisse la parole à M. PLOTTU pour la présentation de ce Compte Administratif.

En fonctionnement,

Total des Dépenses : 687 783,41 €

Report 2018 : 90 000 €

Recettes : 943 086,92 €

Total des recettes : 1 033 086,92 €

TOTAL de l'excédent de fonctionnement : 345 303,51 €

En investissement,

Total des Dépenses : 225 531,61 €

Excédent reporté 2018 : 63 862,88 €

Recettes : 688 363,94 €

Total des recettes de fonctionnement : 752 226,82 €

Excédent : 526 695,21 €

En faisant la synthèse entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, on arrive globalement à un résultat de clôture de 871 998,72 €. La situation laissée est relativement confortable et permettra d'investir.

M. PLOTTU demande aux conseillers s'ils ont des questions, avant de passer la délibération aux votes.

M. Le Maire ne participe pas au vote.

Résultat du Vote à main levée : 13 voix POUR (Majorité) et 2 ABSTENTIONS (MME DUMONT Valérie, M. GIRARD Alain)

V – Délibération Vote du Compte de Gestion 2019 de la Commune

Comme l'indique M. le Maire, ce compte, tenu par le Percepteur, est rigoureusement identique à celui tenu par la Commune (Compte Administratif). A ce propos, M. le Maire tient à remercier M. PUJOLAS pour son suivi quotidien qui permet cette gestion rigoureuse.

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des questions sur cette délibération, avant de la passer aux votes.

Résultat du Vote à main levée :

14 voix POUR (Majorité) et 2 ABSTENTIONS (MME DUMONT Valérie, M. GIRARD Alain)

VI – Délibération Vote Affectation de Résultat 2019 de la Commune

Sur présentation du Compte administratif qui a été réalisée par M. PLOTTU, M. le Maire rappelle les chiffres :

Excédent de fonctionnement : 345 303,51 €

Excédent d'investissement : 526 695,21 €

M. le Maire propose l'affectation de résultat suivante :

Au compte 001 (recettes d'investissement) : 526 695,21 €

Au compte 1068 : 270 084,81 €

Au compte 002 : 75 218,70 €

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des questions sur cette affectation de résultat.

M. le Maire passe alors cette délibération aux votes.

Résultat du Vote à main levée :

14 voix POUR (Majorité) et 2 ABSTENTIONS (MME DUMONT Valérie, M. GIRARD Alain)

VII – Délibération Vote des taux d'imposition 2019

Il s'agit d'une simulation comme l'administration fiscale ne fournit pas toujours les produits fiscaux attendus.

Le produit fiscal estimé est de 485 729 €.

Les taux retenus sont les mêmes que ceux de l'année précédente.

Rappel des taux actuels : Taxe d'habitation : 10,53 %. Taxe foncière bâti : 23,33 %. Taxe foncière non bâti : 49,31 %.

M. le Maire interroge l'assemblée pour savoir s'il y a des questions sur ces calculs, avant de passer cette délibération aux votes.

Résultat du Vote à main levée : 16 voix POUR (Unanimité)

VIII – Délibération Budget Primitif/Prévisionnel 2020 de la Commune

Les conseillers municipaux ont en main des tableaux (Sections d'Investissement et de Fonctionnement).

Total de la section de fonctionnement : 960 728,70 €.

Dépenses : 895 553,70 € Dépenses imprévues : 65 175 €.

Recettes : 885 510 €.

Résultat de fonctionnement reporté (002) : 75 218,70 €.

Total de la section d'investissement : 991 800,74 €.

Dépenses : 991 800,74 €.

Recettes : 195 020,72 €.

Excédent d'investissement reporté (001) : 526 695,21 €

Affectation de résultat (1068) : 270 084,81 €

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des questions sur cette délibération, avant de la passer aux votes.

Résultat du vote à main levée sur le BP 2020 de la Commune

14 voix POUR (Majorité) et 2 ABSTENTIONS (MME DUMONT Valérie, M. GIRARD Alain)

IX – Délibération Subventions Communales

Monsieur le Maire propose de voter une enveloppe globale, à l'exception du RASED (338,55 € pour l'année 2020) et de reconduire le budget voté l'année dernière. Ce dernier sera réparti à l'issue du 15 ou du 22 mars 2020.

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des questions sur cette délibération, avant de la passer aux votes.

Résultat du Vote à main levée : 16 voix POUR (Unanimité)

Au total ce sont 10 000 euros qui seraient versés aux associations.

L'ordre du jour est épuisé à 20 h 03

Questions diverses des Membres du CONSEIL

INTERVENTION DE M. LE MAIRE

M. Le Maire remercie les personnes qui sont autour de la table pour le travail qu'ils ont accompli. M. Le Maire salue les bonnes conditions du débat entre personnes qui se sont respectées. M. SERRUYS retiendra les bons moments de ces 25 années consacrées à la commune. Il remercie aussi tous les agents en qui il a pleinement confiance.

INTERVENTION DE M. PLOTTU

M. PLOTTU exprime sa joie d'avoir été membre du Conseil Municipal pendant 2 mandats et particulièrement les 6 dernières années. M. PLOTTU revient sur les 17 Bulletins Municipaux confectionnés avec la Commission Municipale « Communication & Cérémonies ». M. PLOTTU remercie M. MERMAT pour avoir répondu au niveau d'exigence des membres de cette Commission. M. PLOTTU remercie également M. JULIEN pour son investissement à chaque numéro du Bulletin Municipal, ainsi que tous les membres de la Commission Municipale « TRAVAUX ». Les réalisations, tels les bassins d'eaux de pluie, portent leurs fruits. M. PLOTTU restera attentif et disponible pour les élus à venir.

Enfin, M. PLOTTU salue le travail réalisé par M. POPOT au Syndicat des Eaux, avec ses 2 Vice-Présidents MME BRICHE (Maire d'HONDAINVILLE) et M. WAVRIN (Maire de VILLERS-SAINT-SÉPULCRE). M. POPOT a assaini les comptes du Syndicat, tout en étant exigeant avec le Délégué de Service, notamment en négociant afin d'obtenir un prix de l'eau moins important. Et demain le projet de décarbonatation aboutira, suite à un effort de concertation et une approbation collégiale des élus des communes adhérentes, ce qui est satisfaisant.

INTERVENTION DE MME MESSEAN

MME MESSEAN se dit très satisfaite des comptes que son équipe laisse au nouveau Conseil Municipal. MME MESSEAN revient aussi sur les rencontres faites au sein de la majorité mais aussi de l'opposition.

INTERVENTION DE M. POPOT

M. POPOT revient sur son premier mandat où il indique avoir appris énormément et découvert que le Conseil Municipal s'occupait de sujets multiples. M. POPOT exprime sa fierté d'avoir fait partie de l'équipe majoritaire pendant 6 ans et remercie tout particulièrement M. Le Maire.

INTERVENTION DE M. GIRARD

M. GIRARD tient à signaler que la maison de retraite de Berthecourt est fermée. M. Le Maire fait remarquer que l'information a déjà circulé.

INTERVENTION DE M. BONNIN

M. BONNIN s'associe aux remerciements précédents, insistant sur les points positifs.

INTERVENTION DE M. ARLABOSSE

M. ARLABOSSE a intégré le Conseil Municipal en cours de mandat mais y a appris aussi beaucoup sur divers sujets. Il en ressort très content de ce qui a été réalisé en équipe.

INTERVENTION DE M. WALLET

M. WALLET remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour le fonctionnement, en toute transparence, des commissions de travail. Il souligne la qualité des échanges. Venant d'une autre liste en 2014, M. WALLET dit avoir été totalement accepté parmi la majorité municipale. M. Le Maire indique à ce propos que les élus n'ayant pas rejoint les commissions de travail l'ont fait volontairement.

INTERVENTION DE MME CROLA

MME CROLA se dit aussi contente pour le mandat qui s'achève et d'avoir rejoint une équipe qui n'était pas la sienne au départ. L'accueil a été excellent de la part de la majorité municipale.

INTERVENTION DE MME DAUPHIN

MME DAUPHIN remercie le Conseil Municipal pour cette expérience enrichissante. Elle ne se présente pas devant le suffrage des électeurs pour des raisons strictement personnelles (manque de temps notamment).

INTERVENTION DE M. BADIN

M. BADIN remercie l'ensemble des élus, et singulièrement MME CROLA et M. WALLET pour avoir travaillé ensemble avec l'équipe de M. Le Maire. M. BADIN remercie particulièrement M. Le Maire qui est la première personne connue en 1996 lorsqu'il est arrivé à BERTHECOURT. M. BADIN ne se présente pas aux élections municipales de mars mais restera disponible, comme M. PLOTTU, pour aider la nouvelle équipe. M. BADIN insiste sur le personnel communal, les services techniques et le secrétariat, qui sont à ses yeux des personnes passionnées qui ne comptent pas le temps qu'ils consacrent à la commune.

INTERVENTION DE MME BORDERES

M. BORDERES remercie M. Le Maire d'être venu la chercher en 2014. Elle se dit fière d'avoir participé à ce mandat, en tenant les engagements pris il y a 6 ans et en allant même au-delà. MME BORDERES salue tout le travail des commissions municipales qui préparent les Conseils Municipaux et en assurent la bonne organisation.

à 20 h 21, M. le Maire lève la séance avant de donner la parole au public en l'invitant à s'exprimer.

Aucune personne ne se manifeste dans le public.

Fin des débats : 20 h 22.

Fait à BERTHECOURT, le 14 mars 2020

LE MAIRE,
Laurent SERRUYS



Mairie de BERTHECOURT >>> 30 rue du Château 60370 BERTHECOURT
Standard téléphonique : 03 44 07 54 92 Télécopie : 03 44 07 57 21
Courriel : mairieberthecourt@orange.fr